

5. Que le Service international de Radio-Canada et le ministère des Affaires extérieures continuent leur étroite collaboration afin de suivre une politique appropriée et ininterrompue à l'égard des émissions dirigées vers les autres pays.
6. Que les prix d'achat de biens-fonds destinés aux ambassades ou à d'autres fins fassent l'objet d'un examen constant, afin que nous ayons l'assurance de recevoir pleine valeur pour les sommes dépensées; en outre, qu'on détermine dans chaque cas s'il est plus économique d'acheter ou de louer des propriétés.
7. Que la canalisation du Saint-Laurent soit parachevée avec toute la célérité possible.

Les membres du Comité, partageant la joie que ressentent tous les Canadiens à l'occasion de l'évènement historique qui se déroulera à Londres, le 2 juin prochain, expriment l'espoir sincère que le couronnement de notre gracieuse reine contribuera à renforcer davantage les liens qui unissent notre Commonwealth, lequel constitue, comme on s'accorde à le reconnaître de par le monde, l'un des principaux éléments essentiels à la stabilité et à la paix mondiale.

Un exemplaire des Procès-verbaux et témoignages du Comité est annexé aux présentes.

Le tout respectueusement soumis.

*Le président,*

J.-A. BRADETTE.